

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

Propriétaire-Gérant ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS: Roubaix-Tourcoing: Trois mois... Six mois... Un an...

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois... La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

ROUBAIX, le 20 Janvier 1880 SOUSCRIPTION OUVRETE DANS LES BUREAUX DU JOURNAL DE ROUBAIX POUR LES PAUVRES DE ROUBAIX Hiver de 1879-1880

SEIZIÈME LISTE Société chorale L'Union des Travaillleurs. Total des listes publiées: 76.684,92

Table with 3 columns: BOURSE DE PARIS (Service gouvernemental), 20 JANV., 19 JANV. Lists various financial data and exchange rates.

Depêches de MM. Schlagdenhauffen et C<sup>o</sup> représentés à Roubaix par M. Bulteau-Grymouprez: Havre, 19 janvier. Ventes 600 balles. Marché soutenu.

BULLETIN DU JOUR

En matière de législation commerciale, il y a quelque chose qui est plus instructif, plus décisif, plus concluant que toutes les théories des économistes en chambre...

tre nos importations et nos exportations d'un milliard quatre cent trente-et-un millions au profit de l'étranger. Déjà en 1878 nos importations dépassaient nos exportations d'un milliard quatre-vingt-seize millions et voilà que pour 1879 l'excédant se trouve porté à près d'un milliard et demi!

Le mouvement ascendant de nos importations au détriment de nos exportations a toujours été progressif depuis la mise en vigueur des funestes traités de 1860. Ainsi, en 1859, juste l'année qui a précédé l'inauguration du régime libre-échangiste, nos exportations dépassaient nos importations de plus de 650 millions.

Les exportations de nos produits fabriqués qui s'élevaient encore en 1875 à deux milliards cent trente-huit millions sont tombées en 1879 à un milliard 735 millions. Faut-il s'étonner après cela de la détresse qui pèse si cruellement sur les populations de nos grands centres manufacturiers?

LA RUPTURE DÉFINITIVE de l'Union des gauches.

Les journaux allemands vont, non sans raison, dans l'apparition de l'organe de M. Clémenceau, la Justice, un symptôme très-grave. «Ceux qui se berçaient encore de l'illusion d'une union des gauches, dit un correspondant de la Gazette d'Augbourg, n'ont qu'à jeter un coup d'œil sur la feuille de M. Clémenceau.» Et le publiciste allemand ajoute: «La rupture est là; les radicaux répudient ouvertement toute solidarité avec les républicains modérés. Sans doute le ministère Freycinet n'a jamais compté sur l'appui des extrêmes, et il ne peut n'avoir point de raison de craindre par trop leur hostilité; mais d'un autre côté, il faut toujours tenir grand compte de ce fait que les adversaires ne se sont pas encore mesurés, et qui donc

est en état de dire si M. Clémenceau ne réussira pas très-vite à étendre au sein de la gauche la sphère de son action et de son influence? M. Clémenceau n'est pas le premier venu, et c'est un adversaire dangereux.»

A propos de ce même événement et de la défection d'une partie de l'armée de M. Gambetta, la Gazette de Cologne se livre à des conjectures que nous croyons curieuses à reproduire. «L'attitude de M. Clémenceau, dit-elle, ne sera pas non plus sans influence sur M. de Freycinet; l'influence de M. Gambetta est amoindrie, un nouveau groupement des partis en voie de formation; si le nouveau cabinet réussit à prendre formellement pied auprès de M. Grévy et à faire loyalement ce qui est possible, il conquerra même dans le Parlement une position qui ne dépendra plus de la grâce du président de la Chambre. Cela augmentera en même temps, à l'étranger, l'estime plus de Freycinet, en tant qu'homme d'Etat, et donnera aux relations de la France avec l'Angleterre, l'Allemagne et l'Autriche, ce degré de chaleur sans lequel les assurances d'affection et d'amitié ne valent, dans la vie internationale comme dans la vie privée, que viande creuse.»

Une manifestation

Dimanche, à une heure, a été célébré à Paris à l'église Saint-Philippe du Roule un service funèbre en mémoire de Napoléon III. Nous n'aurions rien de plus à dire de ce service s'il n'avait été suivi d'une manifestation importante qui a traversé tout Paris précédemment à l'heure où les promeneurs du dimanche étaient le plus nombreux.

En arrivant au faubourg Montmartre, les manifestants étaient plus de deux mille, les uns criant: «A bas les bonapartistes! les autres chantant la polka de Fahrbach.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 janvier 1880 Présidence de M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à deux heures. La Chambre adopte en première délibération le projet de loi relatif à l'amélioration du port de commerce de Cherbourg.

M. Sée dit qu'il est temps de donner aux jeunes filles un enseignement qui les prépare aux grands besoins de la vie. L'interlocuteur exige que les femmes puissent recevoir le même enseignement que les hommes.

L'enseignement actuel est insuffisant sous un gouvernement républicain. L'Etat doit donner à la femme une instruction digne d'elle et de la France.

M. KELLER répond brièvement, il dit que le précédent orateur ignore ce qu'est le culte catholique. Il ignore aussi ce que sont les couvents. Quant à lui il s'honore d'avoir une fille dans un couvent au service des pauvres. (Applaudissements à droite.)

M. CHALLEMEL relève le mot de M. Keller. Il dit que la proposition de M. Sée ne détruit rien; elle n'attaque pas les couvents; elle tend seulement à combler une lacune. Les catholiques seront fâchés d'envoyer leurs enfants ailleurs que dans les établissements de l'Etat. Nous ne voulons pas toucher à la liberté. (Interruptions à droite: Et l'article 7 !)

LETRE DE PARIS

de notre correspondant particulier

Paris, le 19 janvier 1880. Le projet de fusion de la gauche républicaine avec l'Union républicaine, à l'effet de former une majorité non pas ministérielle, non pas gouvernementale, mais de gouvernement, aboutira-t-il? On ne le pense généralement pas dans le public aussi bien que parmi les membres de la majorité.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 janvier 1880 Présidence de M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à deux heures. La Chambre adopte en première délibération le projet de loi relatif à l'amélioration du port de commerce de Cherbourg.

tielle, car les deux mots sont synonymes dans le vrai langage parlementaire, et vous verrez ce qu'ils répondront. Il faut vraiment avoir la bosse de l'opposition pour décider le contraire, ainsi que l'ont fait les docteurs de la gauche dans leur réunion d'hier.

« On n'entend pas avec rigueur une majorité, surtout en un pays démocratique. Il faut à la vie parlementaire plus d'élasticité et de souplesse. » Notez que c'est le Siècle qui écrit ces lignes, le Siècle qui a un pied dans la gauche républicaine et un autre dans l'Union.

Après cela, je pourrais tirer l'échelle et conclure que, même en cas de succès de la tentative dont je vous entretiens, ses résultats ne changeraient rien à la situation précaire du Cabinet, qui sera avant comme après, à la merci d'un de ces courants parlementaires qui ont soudainement emporté tous ses précédents. Mais je poursuis à l'effet de rendre la démonstration encore plus complète, si c'est possible.

Ce n'est qu'après avoir reconnu que le centre gauche et l'extrême gauche ne se rallieraient à aucun prix à la combinaison projetée, que M. de La Porte et Albert Joly ont formulé leur proposition, dont la prise en considération signifie, à l'heure actuelle et quoi qu'il arrive, la fin irrémédiable de l'Union des gauches. Or, dans ces conditions, et en raisonnant au mieux de la fondation de la nouvelle majorité, on n'aperçoit pas qu'elle puisse réunir plus de 260, à 270 voix, soit toute la gauche républicaine composée de 180 membres et 80 voix environ de l'Union; les autres membres de ce groupe qui se sont prononcés et qui continuent à se prononcer pour l'amnistie, devant rester complètement en dehors.

Comprenez-vous dès lors que cette majorité sera insuffisante non pas seulement par suite des velléités d'indépendance de ses membres que numériquement parlant, puisqu'elle pourra rencontrer à un moment donné une opposition qui disposera de plus de suffrages? Du reste, l'épreuve ne se fera pas attendre. Dans quelques jours, nous allons savoir ce que veut la majorité du gouvernement à propos du projet sur l'enseignement primaire déposé par M. Jules Ferry en opposition au projet de M. Paul Bert. Combien seront-ils parmi les 260 qui oseront prononcer pour l'obligation et la gratuité, sur la laïcité, et qui consentiront à laisser les communes et non l'Etat, disposer suivant leurs convenances, des centimes additionnels qu'elles votent pour l'enseignement? La dislocation doit être considérée comme d'autant plus certaine, que la plupart des membres de la gauche modérée ont opiné en faveur du système Paul Bert. On ne saurait donc attacher aucune efficacité au projet dont je vous entretiens et l'opinion à raison dans ses appréciations à son égard. Néanmoins ce sera un spectacle curieux que celui de diverses phases de son avortement, et je ne négligerai pas de vous tenir au courant.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 19 janvier 1880 Présidence de M. GAMBETTA. La séance s'ouvre à deux heures. La Chambre adopte en première délibération le projet de loi relatif à l'amélioration du port de commerce de Cherbourg.

du conseil municipal, ils ne peuvent empêcher le public de savoir ce qu'est en revendiquant les droits de la liberté en matière d'enseignement à de concurrence, que MM. Engelhardt et Thuillier ont fait triompher leur proposition. Et lorsque ce dernier orateur, après avoir dit lui-même à nos prétendus libéraux, qui n'hésitent pas à confisquer la liberté toutes les fois que l'exercice leur en déplaît, à rappeler qu'à l'École de médecine, l'enseignement officiel n'avait jamais reculé devant l'enseignement libre et qu'en autorisant la création de chaires homéopathiques en concurrence aux chaires allopathiques, il avait en définitive, mérité de la science. Il a réduit au silence ses contradicteurs.

La bourse a réagi assez fortement, aujourd'hui, sur nos rentes. Une dépêche d'Angers annonce que le Patriote de l'Ouest, poursuivi à la requête du curé de Montsoreau, a été condamné par le tribunal de Saumur à 500 fr. d'amende, aux dépens et à l'insertion du jugement dans trois journaux. Sur la nouvelle de cet échec de la feuille radicale, on prétend que le conseil municipal de Montsoreau se dispose à déposer une plainte contre deux feuilles conservatrices. Lesquelles? La dépêche se tait sur ce point. En tout cas, le curé de Montsoreau a obtenu gain de cause de la façon la plus complète, quelles que puissent être les représailles que l'on médite.

Nous n'en finirons pas avec le projet de loi de réorganisation du Corps de l'Etat-major. Si les prescriptions de Boileau consultant de remettre sans cesse les choses sur le métier, sont vraies, notre gouvernement et nos Chambres produiront un pur chef-d'œuvre... Si, selon la parole de M. Gambetta, ils « aboutissent ». La Commission mixte chargée de mettre d'accord la Chambre et le Sénat, vient, en effet, d'être bombardée d'un projet entièrement nouveau, élaboré par le général Farre. M. le ministre de la guerre a enfanté du soir au matin 11 ou 12 articles qui renversent entièrement les textes adoptés par les deux assemblées. M. Farre mange l'ultime, et c'est ainsi qu'il entend mettre d'accord les deux plaideurs. Voici, en quelques mots le système :

Le Corps de l'Etat-major formé est et reste supprimé. Le nouveau Corps d'Etat-major comprendra 300 officiers et 124 archivistes. Ces officiers seront pris parmi les anciens élèves de l'École supérieure de guerre, dans laquelle seront admis non-seulement les capitaines et lieutenants de l'armée active, mais encore les sous-lieutenants qu'exclutrait le projet soumis aux Chambres. Les officiers devront sortir brevetés de cette École, et l'École supérieure de guerre recevra à son tour 60 élèves par an, au lieu de 75 comme portait le projet primitif. Aucun officier d'Etat-major ne pourra rester plus de quatre ans dans ce corps. Au bout de ce temps, ils retourneront au Corps et ne pourront pas être rappelés au Corps d'Etat-major avant 3 ou 4 nouvelles années.

Le personnel actuel du Corps d'Etat-major mettra six ans à disparaître et durant ces six années, le ministre aurait ce droit léonin de choisir, pour les faire entrer dans le Corps d'Etat-major, tous les officiers qui se ront à sa convenance. Enfin le Comité de l'Etat-major général serait supprimé pour laisser au ministre ce que l'on appelle les coupées franches. Il y a tout lieu de croire que ce nouveau projet ne sera pas adopté. On prétend, à la dernière heure, que les promoteurs de la fusion de la Gauche et de l'Union, feront une proposition formelle à cette dernière, dans une réunion qui aurait lieu mercredi prochain. La commission du droit de réunion a entendu MM. Cazot et Lepère. Quant à la com-

feuilleton du Journal de Roubaix DU 21 JANVIER.

SANS FAMILLE

PREMIÈRE PARTIE Ce fut cette fluxion de poitrine qui me mit à même d'apprécier la bonté de la famille Acquin, et surtout les qualités de dévouement d'Etienne.

avait ajouté celle de garde-malade, me soignant doucement, méthodiquement, comme l'eût fait une sœur de Saint-Vincent de Paul, sans jamais une impatience ou un oubli. Quand elle était obligée de m'abandonner pour les travaux de la maison, Lise la remplaçait, et bien des fois, dans ma fièvre, j'ai vu celle-ci aux pieds de mon lit, fixant sur moi ses grands yeux inquiets.

midit, quand le soleil était dans son plein, nous partions, et nous tenant par la main nous nous en allions doucement suivis de Capri. Le printemps fut doux et beau cette année-là, ou tout au moins il m'en est resté un doux et beau souvenir, ce qui est la même chose.

sion qu'elle m'a laissée est vivace dans mon souvenir comme au jour où je la regus. Si j'étais peintre je vous dessinerais le rideau de peupliers sans oublier un seul arbre, — et les gros saules avec les groseillers épineux qui verdissaient sur leurs têtes, les racines implantées dans leur tronc pourri, — et les glaciers des fortifications sur lesquels nous faisons de si belles glissades en nous lançant sur un seul pied, — et la Butte-aux-Cailles avec son moulin à vent; — et la cour Saint-Hélène avec sa population de blanchisseuses; et les tanneries qui salissent et infectent les eaux de la rivière, — et la ferme Sainte-Anne, où de pauvres fous qui cultivent la terre passent à côté de vous souriant d'un sourire idiot, les membres ballants, la bouche mi-ouverte montrant un bout de langue, avec une vilaine grimace.

geusement, à l'exemple de ceux que je voyais autour de moi. C'était la saison où les giroflées commencent à arriver sur les marchés de Paris, et la culture du père Acquin était à ce moment celle des giroflées; notre jardin en était rempli; il y en avait des rouges, des blanches, des violettes disposées par couleurs, séparées sous les châssis, de sorte qu'il y avait des lignes toutes blanches et d'autres à côté toutes rouges, ce qui était très joli; et le soir, avant que les châssis fussent refermés, l'air était embaumé par le parfum de toutes ces fleurs.

Je n'en employa pas toujours aux chassais; les forces me vinrent, et j'eus la satisfaction de pouvoir mettre quelque chose dans la terre, et la satisfaction beaucoup plus grande encore de le voir pousser: c'était mon ouvrage à moi, ma chose, ma création, et cela me donnait comme un sentiment de fierté; j'étais donc propre à quelque chose, je le prouvais, et ce qui m'était plus doux encore, je le sentais, cela je vous assure, paye de bien des peines. Malgré les fatigues que cette vie nouvelle m'imposa, je m'habituai bien vite à cette existence laborieuse qui ressemblait si peu à mon existence vagabonde de bohémien.